

LES ACTEURS DE LA PREVENTION SPECIALISEE FACE A LA RADICALISATION DES JEUNES : QUELS ENJEUX ET QUELLES CONTRIBUTIONS ?

Par sa présence quotidienne aux côtés des habitants des territoires fragilisés, urbains ou non, la Prévention spécialisée est un acteur socio-éducatif de première ligne, un témoin précieux de l'émergence de phénomènes sociaux. Même si les questions de l'emprise et de l'embrigadement, communément appelés «radicalisation» ne concernent pas exclusivement des publics traditionnellement rencontrés par la Prévention spécialisée, certaines associations ont choisi de se saisir de cette question pour proposer des réponses éducatives aux jeunes et à leurs familles.

Cette journée se verra un moment d'échange autour d'actions présentées par des acteurs de terrain, soit dans le cadre de la prévention éducative de la radicalisation, portée par la prévention spécialisée (projets autour de la laïcité, de la citoyenneté et du vivre ensemble), soit dans le cadre d'une intervention éducative ciblée, expérimentée par des acteurs gestionnaires de services de prévention spécialisée - et organisée à côté de cette dernière - auprès de familles, voire directement des jeunes concernés, dans le cas de situations individuelles repérées (par le biais d'une cellule d'écoute et d'accompagnement des familles et d'équipes mobiles sur un département).

Séminaire national animé par **Olivier BONNIN**, Rédacteur à « Travail Social Actualités » (TSA)



COMITÉ NATIONAL DE
LIAISON DES ACTEURS DE LA
PRÉVENTION SPÉCIALISÉE



UNIVERSITÉ PARIS 13

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le CNLAPS au 01.42.29.79.81 ou via contact@cnlaps.fr

Paiement sur facturation - Tarifs: | Adhérents 50€ | - | Non-adhérents 100€ | - Inscription en ligne:

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSciW-kxscAZgBC-edpmb_2Gr1H3eeJOekomGBsTW4us5nTQw/viewform?c=0&w=1

PROGRAMME

(sous réserve de modifications)

8h30 – 9h15



Accueil / petit déjeuner

9h15 – 9h35



Allocutions d'ouverture

Alain BERTHO, Directeur de la Maison des Sciences de l'Homme – Paris Nord
Anne-Marie FAUVET, Présidente du CNLAPS

9h35 – 10h20

Intervention inaugurale

Dany-Robert DUFOUR, Philosophe, autour de son livre « La cité perverse, libéralisme et pornographie », Collection Médiations, Denoël, 2009.
Intervention sur le système politico-économico-médiatique et la question du conditionnement et de l'emprise.

10h20 – 10h50

Joseph ZUDAS

Psychanalyste, Directeur d'un centre de consultation à Périgueux, ancien travailleur social en Prévention spécialisée. Membre de l'école de la cause freudienne.

Comment se construit une pensée radicale ?

10h50 – 11h55

Table ronde sur le traitement de la radicalisation par des équipes spécifiques créées par les acteurs de la Prévention spécialisée.

Trajectoires de vie des jeunes et récit de pratique des éducateurs : associations ADDAP 13 (Bouches du Rhône) et AGASEF (Loire). Echanges avec la salle

11h55 – 12h00

Signature de la convention partenariale entre Citoyen et Justice et le CNLAPS

12h00

Clôture de la matinée

Patrick KANNER, Ministre de la Ville, de la Jeunesse, et des Sports

12h45 – 14h00



Déjeuner dans la salle panoramique

14h00 – 14h30



Joëlle BORDET

Psychosociologue du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB).

Le rapport des jeunes des quartiers populaires urbains à la mondialisation et l'influence sur les processus identitaires.

14h30 – 15h00

Alain BERTHO

Anthropologue, Professeur à l'Université Paris VIII.

Intervention autour de son dernier livre « Les enfants du chaos. Essai sur le temps des martyrs » (Ed. La Découverte, 2016).

15h00 – 16h15

Table ronde « les acteurs de la Prévention Spécialisée entre identités et expression des religiosités »

Au sein d'une association (**AP SIS Emergence**) et sur les territoires (**CMSEA 57**), **Moselle**.

Témoignage de l'association **ASPIC** (Saint Etienne du Rouvray, **Seine-Maritime**)
Echanges avec la salle

16h15 – 16h45

Faïza GUELAMINE

Sociologue, responsable de formation à l'Association nationale des cadres du social (Andesi) et assistante sociale.

« Les travailleurs sociaux à l'épreuve du fait religieux et la question de la laïcité ».

16h45 – 17h00

Synthèse

17h00

Clôture de la journée